



Département de Maine et Loire
Arrondissement de CHOLET
Commune de **MONTILLIERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 juin 2024

Convocation du 13 juin 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers présents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin à 20 heures 30 minutes le conseil municipal de Montilliers légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.

Étaient présents : MM. Agnès BOISSON 1^{er} adjoint, Thierry CHAUVIGNÉ 2^{ème} adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3^{ème} adjoint, Dominique MARTIN 4^{ème} adjoint, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Laurent BOSSOREIL, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mme Gladys RÉVEILLÈRE

05 – AVENANT DE PROLONGATION AU BAIL COMMERCIAL LOCAL 3 PLACE MARIE LEROY

La Commune a contracté un bail commercial avec l'entreprise TEXTILE DU MAINE de MONTILLIERS concernant l'immeuble situé au 3 Place Marie Leroy à MONTILLIERS, le 15 octobre 2014. Le bail est arrivé à échéance le 14 octobre 2023. Ni le preneur, ni le bailleur n'a signifié son congé.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de rédiger un avenant de prolongation au bail commercial.

En accord entre le preneur et le bailleur, le bail commercial est prolongé jusqu'au 31/03/2025. Il n'y aura pas de révision de loyer pendant cette période. Le preneur ou le bailleur pourra décider d'un commun accord de mettre fin au bail à tout moment (résolution amiable).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** l'avenant de prolongation au bail commercial avec l'entreprise TEXTILE DU MAINE de MONTILLIERS selon les conditions mentionnées ci-dessus,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant de prolongation au bail (ci-annexé).

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 049-214902116-20240619-05_19_06_2024-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

Suivant les signatures
Pour copie conforme
Montilliers le 26 juin 2024
Le Maire,

